

ger la coordination et la formation d'un régime d'éducation uniforme d'un bout à l'autre du Canada afin qu'une famille qui changerait de province n'ait pas à souffrir dans ce domaine ou bien b), si nous ne voulons pas constituer une section, une division ou un organisme—quel que soit le nom qu'on lui donne—relevant du secrétariat d'État, j'estime que l'importance de ce domaine justifierait l'attribution de cette responsabilité à un ministre d'État du cabinet fédéral qui mettrait enfin un peu d'ordre dans le domaine de l'éducation dont le chaos n'échappe certes pas à bon nombre de familles itinérantes de notre pays. Je termine mes remarques avec cette proposition, monsieur l'Orateur, et j'ajoute que le bill C-135 mérite certainement l'appui de tous les partis à la Chambre.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à féliciter le ministre non seulement pour l'élévation de sa pensée, mais pour la manière dont il nous a présenté ce bill si important. Il l'a fait avec beaucoup d'aisance, de compétence et, je pense, de clarté. Je forme des vœux pour qu'il en soit toujours ainsi, tant qu'il sera ici. Je tiens à m'associer entièrement aux vues du porte-parole de notre parti, le député d'York-Sunbury (M. MacRae) qui, avec sa perspicacité habituelle, a saisi le sens du bill et l'a commenté avec une grande lucidité. Éducateur éminent et homme d'affaires averti, il a énoncé des vérités sur lesquelles nous sommes tous d'accord et je n'y reviendrai pas. Je conviens avec lui, ainsi qu'avec mon collègue de Waterloo (M. Hales), qu'il importe de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour extirper de cette mesure législative les possibilités de discrimination auxquelles elle laisse la porte ouverte et pour combler les lacunes qu'elle peut avoir.

Je suppose que notre société a toujours rejeté les tire-au-flanc. Il y en a toujours, mais c'est à l'État qu'il appartient de s'assurer qu'ils n'abuseront pas de ses largesses. J'imagine que la jeunesse du Canada doit être quelque peu désappointée de nos amis d'en face. Je conviens avec le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) qu'il était pour le moins décevant, et en tout cas fallacieux, de promettre à la jeunesse du Canada qu'en votant d'une certaine manière et en assez grand nombre pour porter un certain groupe au pouvoir, 10,000 bourses d'étude seraient mises à leur disposition. On n'a jamais vu la couleur de l'argent de ces bourses et maintenant je n'en entends plus jamais parler. Elles ont sans doute été reléguées aux oubliettes comme la Société de développement du Canada.

[M. McBride.]

Je suppose aussi que les jeunes de notre pays verront finalement disparaître la Compagnie des jeunes Canadiens. Si je comprends bien les observations de l'honorable Judy La Marsh, qui doit bien s'y connaître en la matière, ce ne sera pas la faute de nos jeunes mais de ceux qui, ayant bâti l'édifice, ont cessé de s'y intéresser, c'est-à-dire de guider, de soutenir ce groupe qui aurait pu être d'une grande valeur. Et je suppose que les Canadiens ont été déçus une fois encore lorsqu'ils ont découvert que le premier ministre (M. Trudeau) n'était pas aussi jeune qu'il semblait donner à entendre. De fait, lorsque la vérité est sortie, il était aussi âgé que moi, et, pour ma part, jamais je n'oserais prétendre être ou pouvoir être dans le vent.

La mesure sur les prêts aux étudiants est importante, et Dieu sait que les prêts aux étudiants ont vraiment aidé. C'est une excellente mesure. Je suis tout à fait d'accord avec ceux qui se sont dit en faveur de ce genre de chose. Elle souligne la préoccupation du gouvernement fédéral dans un domaine de juridiction provinciale. De cela, on ne peut douter. Mais comment le gouvernement national peut-il ne pas se préoccuper du développement des ressources humaines de la nation? Pareille attitude, une telle indifférence serait entièrement irresponsable et même impossible aujourd'hui. A mon avis, en dépit des forces qui s'y opposent, le gouvernement fédéral jouera inévitablement un rôle croissant dans le grand domaine de l'éducation des jeunes Canadiens, de fait, dans l'éducation de tous les Canadiens. Je suis convaincu qu'une chose dont le gouvernement fédéral devra se préoccuper de plus en plus, c'est l'américanisation de nos universités. A cet égard, le professeur Steele et ceux qui partagent ses idées sont, à mon avis, sur la bonne voie.

Je dis cela, non parce que je suis anti-Américain—je ne l'ai jamais été, et si je n'étais Canadien j'aimerais être Américain; c'est dire ce que je pense des Américains—mais parce que je m'inquiète de ce qui se passe au Canada, dans nos universités canadiennes.

• (4.30 p.m.)

J'espère que mon savant ami d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) ne sera pas troublé si je semble recourir à une langue «commercialisée». Comme certains de mes collègues, je m'intéresse à la question de la volonté de demeurer au pays. Qu'avons-nous vu sous le régime de la déclaration actuelle? Quels en ont été les résultats? Comment a-t-elle été appliquée? Qu'a bien pu dire un tel ou un tel